



Jean-Michel Refalo

Docteur en Pharmacie

DU Intelligence Artificielle en Santé

Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence en Technologies Pharmaceutiques -
Sciences du Médicament

Expert près la Cour administrative d'appel de Marseille en Technologies
Pharmaceutiques - Sciences du Médicament

jean-michel.refalo@expert-de-justice.org

06-19-94-27-69

SIRET 332 990 746 00049



Quels litiges pourraient survenir dans l'utilisation de l'IA en santé ?

- Cybersécurité, fuite d'informations confidentielles sur le patient
 - Sécurisation du système informatique ? conforme au RGPD ?
- Erreur dans un acte de soins ayant utilisé l'IA
 - Conformité réglementaire du système d'IA ?
 - ☐ La décision finale a-t-elle été prise par l'humain, professionnel de santé ?
 - Qualité de la base de données utilisée pour l'entraînement de l'IA ?
 - Choix de l'algorithme utilisé par l'IA ?
- Acte de soins sans utilisation d'un système d'IA existant
 - Perte de chance, pour le patient, d'obtenir un meilleur résultat thérapeutique
 - Disponibilité et coût du système d'IA ?
 - Capacité du professionnel de santé à utiliser le système d'IA ?
 - ☐ Connaissance de l'existence du système d'IA
 - ☐ Formation à l'utilisation du système d'IA



Pourquoi l'IA ne remplacera pas le médecin, ni l'expert de justice

- L'IA est un **outil** créé par l'humain pour le **soutenir** dans ses tâches
- L'IA est nécessaire à l'humain dans :
 - Taches répétitives, qui nécessitent l'application précise de process toujours identiques, quelque soit l'opérateur ou la personne concernée
 - Prendre en compte un grand ensemble de données, en accordant la même importance à chacune (et pas uniquement à la dernière reçue...)
- Mais l'ordinateur est une création de l'humain, **prisonnier** de la programmation que lui a inculquée l'humain...
 - Les résultats rendus par une IA basée sur l'apprentissage à partir de données, dépendent de la qualité des données qui ont servi à son apprentissage...
 - Si un nouveau virus ou une nouvelle connaissance scientifique est découverte, cela remet en cause la programmation du système informatique, ou l'apprentissage de l'IA à partir de données devenues obsolètes...
- Les IA génératives, qui répondent à une question en créant un texte, synthèse d'un grand nombre de sources textuelles, sont performantes sur des sujets « généraux »
 - Mais leur réponse est inadéquate au plus la question posée est technique, spécialisée...